

Dans l'académie de Caen, les enseignants du privé se mobilisent contre la précarité

Par CM

2 minutes

L'image est peu commune. Des banderoles syndicales et des distributions de tracts devant des établissements d'enseignement privé ce jeudi matin à Caen. D'ordinaire, ce sont plutôt leurs homologues du public qui battent le pavé. Mais ce 16 mai, sept organisations syndicales ont appelés les profs du privé à la grève. "

C'est inhabituel

", reconnaît Serge Vallet, secrétaire académique CGT - enseignement privé, "

ça veut dire que ça va mal, ça veut dire que les enseignants ne sont pas satisfaits de leurs conditions de travail, ni pour eux ni pour leurs élèves.

"

Revalorisation et équité des salaires, création de postes, baisse du nombre d'élèves par classe ou arrêt des réformes en cours, beaucoup de leurs revendications sont communes à leurs confrères de l'enseignement public. Mais le privé fait face à une autre difficulté : la précarité d'une partie non négligeable de ses enseignants. Dans l'académie de Caen, plus de 20 % des enseignants seraient précaires dans l'enseignement privé, selon la CGT. "Ce sont des gens qui, avec un bac +3, +4 ou +5, sont payés 1300 euros par mois pour enseigner à temps plein devant une classe", indique Serge Vallet, "On est au mois de juin, nos collègues précaires ne savent toujours pas où ils seront à la rentrée, si ils resteront dans un établissement où s'ils seront envoyés à 50 km de chez eux. Dans cette situation, on ne peut pas se projeter, on ne peut pas avoir envie de continuer à faire cette mission là."

Les enseignants du privé étaient appelés à manifester devant le rectorat de Caen à la mi-journée.